



## COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL SYNDICAL DU VENDREDI 02 OCTOBRE 2015

Les membres du Conseil Syndical se sont réunis au 22 rue de la Grande Haie à Montereau-Fault-Yonne sous la présidence de Madame Marie-Claude DE SAINT LOUP, 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente du SIRMOTOM.

**Présents** : M.M. SIMARD, BERGAMASCHI, PATY, CADARIO, LENARDUZZI, CORBIN, DELALANDRE, POUSSEL, Mmes QUERMELIN, MASSON, M. FONTAINE, Mme AQUILON, M.M. CHEREAU, GAULTIER, AUTHIER, Mme DE SAINT LOUP, M.M. TROUVE, MAILLARD, THILLAYS, représentant la Communauté de Communes « Des Deux Fleuves », M.M. OZOG, RODRIGUEZ, Mme KLEIN, M. RICHTIN représentant la Communauté de Communes « Moret Seine et Loing », M.M. CHIANESE, SIMONET représentant la Communauté de Communes « Gâtinais Val de Loing », M. MUNOZ, Mmes PORTIE, CHARET, SAGOT, M. ALLAIN représentant la Communauté de Communes « Bocage Gâtinais », Mmes ROBBE, PIQUOIS, M. CHOMET, Mmes HECTOR, BOUNIOUX, VILLIERS, AUBRY, M.M. CHAUVET, YWANNE représentant la Communauté de Communes « Bassée Montois ».

**Représentés** : M. NICOLLE représenté par Mme DE SAINT LOUP, M. VARY représenté par Mme MASSON, Mme ROUSSELET représentée par M. FONTAINE, M. LAKAYE représenté par Mme AUBRY.

**Absents** : Mme DUFFAULT, M.M. DA SILVA, BUZZI, LEDOUX, M. OLLAR, JEGO (Communauté de Communes « Des Deux Fleuves »), Mme GRIERE (Communauté de Communes « Gâtinais Val de Loing »), M. MARTIN (Communauté de Communes « Brie Nangissienne »), M. GELE, Mme DUBREUCQ, M. CHOLLET (Communauté de Communes « Bocage Gâtinais »), M. BOITEUX (Communauté de Communes Bassée Montois).

**Secrétaire de séance** : Béatrice JOUREL, Sténotypiste indépendante.

\*\*\*\*\*

Madame la 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente procède à l'appel des délégués et, le quorum étant atteint, déclare la séance ouverte à 18 heures 30.

**PUIS LE CONSEIL SYNDICAL AINSI CONSTITUE :**

**Décide à l'unanimité**

- ↳ D'accueillir et d'installer en sa qualité de déléguée suppléante au sein du Conseil Syndical du SIRMOTOM, Madame Jocelyne JAMET, en remplacement de Madame Claire BORDES.



### Décide à l'unanimité

↳ D'accueillir et d'installer :

- Madame Simone HECTOR déléguée suppléante, en qualité de déléguée titulaire en remplacement de Madame Christelle AMABLE, et Madame Sandra PIGNOUX en qualité de déléguée suppléante en remplacement de Madame Simone HECTOR, pour la commune d'Egligny ;
- Madame Virginie VOLLEREAU en qualité de déléguée suppléante en remplacement de Monsieur Christophe GRELET, pour la commune de La Tombe.

### Adopte à l'unanimité

↳ Le procès-verbal de la séance du 06 juillet 2015.

### Décide à l'unanimité

↳ D'adopter le Budget Supplémentaire de l'exercice 2015, voté par nature, arrêté en dépenses et en recettes à la somme de **8 305 887,13 € (huit millions trois cent cinq mille huit cent quatre-vingt-sept euros et treize centimes)** selon le tableau suivant :

	DÉPENSES	RECETTES
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 624 641,60 €</b>	<b>1 624 641,60 €</b>

	DÉPENSES	RECETTES
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>6 681 245,53 €</b>	<b>6 681 245,53 €</b>

### Décide à l'unanimité

↳ D'autoriser Monsieur le Président à :

- I. Créer un emploi permanent de technicien territorial, pour le poste d'ambassadeur de tri, à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaire. Cet emploi pourra être pourvu par un agent non titulaire dans les conditions de l'article 3-3, 1° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 et rémunéré sur la grille de technicien territorial, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2015,
- II. Compléter en ce sens, le tableau des effectifs de la Collectivité,
- III. Inscrire les crédits nécessaires à la rémunération de l'agent et les charges sociales s'y rapportant au budget du Syndicat,
- IV. Signer tous actes ou documents aux effets ci-dessus.



## Prend acte à l'unanimité

↳ Des informations suivantes :

- Attribution du marché pour la réhabilitation et l'extension de la déchetterie de Voulx
- Transmission du procès-verbal de la réunion sur la collecte des déchets verts en bennes
- Signature d'une convention de partenariat avec « La Fabrique à Initiatives »
- Renouvellement de la convention avec AIP REFON pour la collecte des encombrants sur appel téléphonique
- Signature de la lettre de commande pour la prise de rendez-vous, livraison et montage des composteurs dans les 40 communes du SIRMOTOM
- Signature de la lettre de commande pour la prise de rendez-vous, livraison et montage des poulaillers

-----oooOOooo-----